

Paolo GALATI

Conseiller municipal
District de
Saint-Vincent-de-Paul

514 945-7145
p.galati@laval.ca

À L'ÉCOUTE
de nos citoyens!



LA VOIX

St-François & Duvernay Est



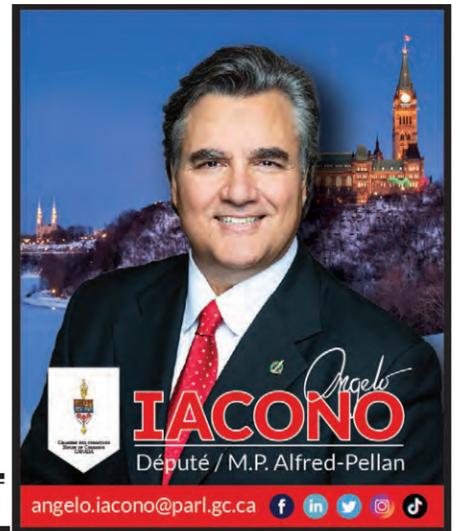
www.stele-medias.com

Au service de la communauté
Serving our community

16 Janvier 2022

Mensuel

ÉDITION 9.02



angelo.iacono@parl.gc.ca



Le conseil du mois de février

LES POINTS SAILLANTS DU CONSEIL DE VILLE

VINCENT CADORETTE

Monsieur Boyer a ouvert la séance du conseil de ville en soulignant le mois de la reconnaissance des communautés noires : « Pour moi, le mois de février est un mois important pour souligner l'appartenance de membres de notre communauté dans notre histoire, qui ont souvent ouvert des portes au travers du temps, qui ont accompli des exploits extraordinaires, mais aussi des modèles à suivre pour les jeunes lavallois ». Il a profité de son temps de parole pour souligner la contribution d'une collègue, madame Joceline Frédéric-Gauthier qui en 2019 a demandé à la ville de Laval d'emboîter le pas en reconnaissant le mois de Février comme le pas des personnes noires. En ce sens, il invite les citoyens et citoyennes de la ville de Laval à prendre connaissance des activités qui vont avoir lieu à travers le réseau de bibliothèque ou à travers la communauté des organismes lavallois sur le territoire. Sur une note financière, monsieur Boyer a mentionné qu'il y aura un report du paiement du compte de taxes. Donc, le paiement dû normalement en mars sera reporté en juin et le deuxième paiement sera reporté pour le mois de septembre. Cette modification est le fruit d'une collaboration avec les partis d'opposition.

Affaires nouvelles

Également, monsieur Warnet, conseiller municipal de Laval-des-Rapides a souligné le dépôt du rapport du BAP concernant la gestion des matières résiduelles qui proposent un changement de cap à plusieurs égards : imposer des écofraîs sur les produits à usage unique, interdire certaines matières, une meilleure information des citoyens sur le recyclage des produits de consommation. Dès lors, monsieur Warnet souhaite rassurer les citoyens en affirmant que la ville de Laval



Stéphane Boyer
Maire
Président du comité exécutif

Monsieur Boyer, maire de la ville de Laval

Crédit photo : Vincent Cadorette

RÉSIDENTIEL | COMMERCIAL | INDUSTRIEL

AMÉNAGEMENT, ASPHALTE

BORDURES ET PAVÉ-UNI

COFFRAGE DE BÉTON

DÉNEIGEMENT

EXCAVATION

FISSURES / DRAIN FRANÇAIS

LIVRAISON DE PIERRE
ET DE TERRE • Coupe d'eau

450.665.0600

WWW.AMENAGEMENTML.COM
amenagementmlexcavation@hotmail.com



diminuerait ces déchets à la source. Également, le comité consultatif en environnement recrute un membre dont le mandat est de conseiller l'administration sur une variété de sujets qui touchent l'environnement.

Période de questions

Monsieur Laforge pose la question suivante : « compte tenu de son importance historique pour Laval, pourquoi ne pas donner au boulevard des Laurentides un nouveau visage en engageant prioritairement les fonds nécessaires pour réaménager la portion qui en a le plus besoin, soit le tronçon situé au sud du boulevard du Souvenir à l'entrée du pont Viau. Alors, pourquoi ne pas réaliser à court terme un domaine public, plus accueillant dans un contexte de densification, ce qui favoriserait probablement l'éclosion d'un pôle d'innovation, de création et diversification de l'offre des

produits de proximité ? ». À ce sujet, monsieur De Cotis, membre du parti Action Laval indique que : « le boulevard des Laurentides fait l'objet d'une consultation publique. À vrai dire, plusieurs idées et projets sont sur la table. J'adhère à votre idée d'offrir des services de proximité, comme ville, nous devons aller dans ce sens-là ». De plus, monsieur Larochelle a souligné : « Malheureusement, le boulevard des Laurentides fait partie de la courte liste des boulevards des plus affreux au Québec. En fait, cela fait partie de mes motivations de m'engager en politique, de redonner un peu de beauté à notre ville. Le boulevard a besoin de revitalisation. Nous avons préparé des avenues possibles. À vrai dire, le nouveau code de l'urbanisme va aider. Également, le nouveau règlement d'affichage va aider à redonner une beauté à ce boulevard si vital et important ».



Francine Charbonneau
Députée de Mille-Îles

Une nouvelle année, un nouveau départ et c'est avec l'espoir de retrouver nos proches, nos amis et les citoyens !

Sachez que je continue de travailler pour vous, alors n'hésitez pas à communiquer avec mon bureau, il nous fera plaisir de vous aider !



**ASSEMBLÉE NATIONALE
DU QUÉBEC**

Bureau de circonscription
3131, boul. de la Concorde Est, bureau 303
Laval (Québec) H7E 4W4

Tél. 450 661-3595
Francine.Charbonneau.MILL@assnat.qc.ca
Francinecharbonneau.ca

UN AUTRE JALON IMPORTANT FRANCHI

Le projet de complexe aquatique passe à l'étape charnière de l'octroi de contrat de conception-construction marquant ainsi l'aboutissement d'un immense travail. En effet, lors de sa dernière séance, le comité exécutif a recommandé au conseil municipal d'adjuger le contrat de construction clés en main à la firme Pomerleau pour un montant de 108 444 700,00 \$. Une résolution visant l'adjudication de ce mandat sera ainsi déposée pour adoption par le conseil municipal le 8 février prochain. La Ville est parvenue à concevoir un projet dont l'équilibre entre les coûts et la qualité est respecté. Le début des travaux est prévu au printemps 2022.

«Je constate tout le chemin accompli vers la réalisation de l'un des plus importants projets d'infrastructure sur notre territoire. Nous sommes au fil d'arrivée. Le complexe aquatique est plus que jamais important pour l'ensemble des Lavallois dans un contexte où le maintien d'un mode de vie actif est confronté à des enjeux d'accessibilité. Des installations dotées de jeux d'animations et d'équipements conformes pour des compétitions nationales de différentes disciplines aquatiques répondront

aux besoins de tous pour apprendre, s'amuser et se dépasser.»

– Stéphane Boyer, maire de Laval

Cette annonce donne suite à un appel de proposition lancé au printemps dernier pour la conception et la construction du complexe aquatique, et elle démontre la volonté ferme de la Ville de concrétiser ce projet mobilisateur pour les familles, les aînés, les nageurs occasionnels ou confirmés, les athlètes et le milieu aquatique.

Contribution gouvernementale

Rappelons que pour la réalisation de ce projet d'envergure, la Ville de Laval peut compter sur l'appui financier des 2 paliers de gouvernement pour la construction du complexe aquatique. Ainsi, le gouvernement du Canada accorde 10 M\$, par le biais du volet Infrastructures communautaires, culturelles et récréatives du Programme d'infrastructure Investir dans le Canada, tandis que le gouvernement du Québec contribue également à la hauteur de 10 M\$, grâce au Programme d'aide financière aux infrastructures récréatives et sportives.



LAVAL PREMIÈRE MUNICIPALITÉ CERTIFIÉE MILIEU DE TRAVAIL ALLIÉ CONTRE LA VIOLENCE CONJUGALE



La Ville de Laval est la première municipalité à obtenir la certification de premier niveau — Milieu de travail sensibilisé du programme Milieux de travail alliés contre la violence conjugale du Regroupement des maisons pour femmes victimes de violence

conjugale. Financé par le Secrétariat à la condition féminine, le programme a été lancé aujourd'hui en présence de la ministre responsable, Isabelle Charest. Desjardins est la seule autre organisation à avoir reçu la certification.

La Ville reconnaît qu'à titre d'employeur, elle doit agir puisque le harcèlement exercé par un(e) conjoint(e) ou un(e) ex-conjoint(e) peut se poursuivre sur le lieu de travail ou durant les heures de travail de la personne violente. La Ville compte notamment se prévaloir d'une politique de travail ayant comme objectif de mettre en place des mécanismes de prévention face à la violence conjugale.

«La Ville souhaite faciliter et encourager les employés aux prises avec des problèmes de violence conjugale à demander de l'aide et à dénoncer la situation. Nous voulons donc offrir un milieu de travail empathique et respectueux où les personnes se sentiront accompagnées et soutenues. C'est une responsabilité d'employeur, mais surtout, une responsabilité humaine.»

– Sandra El-Helou, membre du comité exécutif responsable du dossier de la condition féminine et conseillère municipale de Souvenir-Labelle

«Après avoir mobilisé près de 700 municipalités alliées contre la violence conjugale au Québec, nous nous réjouissons que la Ville de Laval renforce son engagement en devenant également un milieu de travail allié contre la violence conjugale. Laval est une cheffe de file dans cette lutte et nous espérons qu'elle entraînera dans son sillage

de nombreuses autres municipalités afin d'agir contre la violence conjugale au travail.»

– Chantal Arseneault, présidente du Regroupement des maisons pour femmes victimes de violence conjugale

À propos du projet Milieux de travail alliés contre la violence conjugale

Milieux de travail alliés contre la violence conjugale est un projet porté par le Regroupement des maisons pour femmes victimes de violence conjugale, qui rassemble 44 maisons d'aide et d'hébergement à travers le Québec. Lancé en 2019 sous forme de campagne de sensibilisation, il devient désormais un programme de sensibilisation et de certification visant à accompagner les employeurs et les syndicats dans leur lutte contre les répercussions de la violence conjugale au travail.

Ressources à Laval

Il existe sur le territoire lavallois trois maisons d'aide et d'hébergement pour femmes et enfants victimes de violence conjugale: Maison de Lina (450-962-8085), Maison L'Esther (450-963-6161) et Maison Le Préluce (450-682-3050). Leurs services sont confidentiels et offerts 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7.

TMR
La Voix
DE MONT-ROYAL

LE POINT
D'OUTREMONT

Le Westmount
TIMES
online

LA VOIX
St-François & Duvernay Est

OFFRES D'EMPLOIS: REPRÉSENTANTS PUBLICITAIRES RECHERCHÉS!
TERRITOIRES: VILLE MONT-ROYAL, OUTREMONT, EST DE LAVAL



OFFRES D'EMPLOIS: COMMIS AUX MÉDIAS SOCIAUX!
TERRITOIRES: VILLE MONT-ROYAL, OUTREMONT, EST DE LAVAL

VOUS AIMEZ LA VENTE ET LA PUBLICITÉ? VOUS AVEZ UN PETIT CÔTÉ CITOYEN, AIMANT CONTRIBUER À VOTRE COMMUNAUTÉ ET EN FAIRE PARTIE? VOUS VOULEZ UN TRAVAIL OU VOUS CONTRÔLEZ VOTRE HORAIRE (TEMPS PARTIEL OU PLEIN) ET TRAVAILLEZ À PARTIR DE VOTRE DOMICILE? NOUS POUVONS PEUT-ÊTRE NOUS ENTENDRE! VENEZ NOUS AIDER À GARDER VIVANTE LA FLAMME DES MÉDIAS LOCAUX, INDÉPENDANTS ET COMMUNAUTAIRES AVEC NOUS! TOUT EN FAISANT UN TRAVAIL QUI VOUS VAUDRA LA RECONNAISSANCE DE VOTRE COMMUNAUTÉ. CONTACTEZ MOI AUJOURD'HUI!

VOUS AIMEZ FACEBOOK, INSTAGRAM, YOUTUBE ET AUTRES? VOUS AVEZ ÉTUDIÉ OU REÇU UNE FORMATION EN MÉDIAS SOCIAUX ET SAVEZ BIEN GÉRER LES APPLICATIONS? VOUS VOULEZ UN TRAVAIL OU VOUS CONTRÔLEZ VOTRE HORAIRE (TEMPS PARTIEL OU PLEIN) ET TRAVAILLEZ À PARTIR DE VOTRE DOMICILE? NOUS POUVONS PEUT-ÊTRE NOUS ENTENDRE! VENEZ NOUS AIDER À GARDER VIVANTE LA FLAMME DES MÉDIAS LOCAUX, INDÉPENDANTS ET COMMUNAUTAIRES AVEC NOUS! TOUT EN FAISANT UN TRAVAIL QUI VOUS VAUDRA LA RECONNAISSANCE DE VOTRE COMMUNAUTÉ. CONTACTEZ MOI AUJOURD'HUI!

REDACTION@STELE-MEDIAS.COM • 514-570-1855

PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS (PTI) 2022-2024

Les 3 priorités du PTI 2022-2024 : services aux familles, sécurité publique et protection de l'environnement

Plus d'1 G\$ d'investissements projetés d'ici 3 ans

La Ville de Laval présente aujourd'hui, le 19 janvier 2022, son programme triennal d'immobilisations (PTI) 2022-2024 qui prévoit l'investissement de 1,38 G\$ dans plus de 170 projets et programmes, dont 159 seront lancés ou poursuivis en 2022. La part du lion de ces investissements sera consacrée au développement d'infrastructures de proximité, au maintien de la sécurité des citoyens sur le territoire et à la protection de l'environnement.

« Le dépôt du PTI est un moment unique puisqu'il permet de mettre en lumière les priorités de notre administration. Sans surprise, les projets que nous privilégions sont ceux qui nous permettent d'améliorer nos services aux familles dans les quartiers, de protéger notre environnement et d'assurer la sécurité des Lavalloises et des Lavallois. »

— Stéphane Boyer, maire de Laval

Le PTI a été défini en fonction de respecter la capacité de payer des citoyens, de maximiser l'utilisation des fonds et des réserves et de contrôler le niveau de recours à l'emprunt pour assurer une croissance contrôlée de l'endettement à long terme. Mentionnons que la Ville préconise dans son approche budgétaire le paiement comptant d'immobilisations, incluant l'utilisation de fonds et réserves ainsi que le recours à certains transferts gouvernementaux, ce qui lui permet d'investir de façon importante dans ses projets prioritaires en maintenant un excellent contrôle de sa dette et en diminuant le fardeau fiscal des contribuables.

Les investissements projetés au PTI 2022-2023-2024, totalisant 1 379 284 400 \$, se répartissent de la façon suivante :

- 399,8 M\$ en 2022
- 510,7 M\$ en 2023
- 468,7 M\$ en 2024

En tout, 48 % de ces investissements seront affectés au développement des infrastructures et 52 % iront à la protection et à la réfection des éléments de l'actif ainsi qu'au soutien opérationnel.

Une approche repensée

La Ville mettra en place cette année une nouvelle façon de faire pour certains projets. La liste des « projets en planification » sera présentée de façon distincte pour informer les citoyens de futurs projets qui pourraient se retrouver au PTI 2022-2023-2024 en cours d'année ou dans un avenir rapproché. Cette approche, davantage transparente pour les citoyens, permettra à la Ville d'être plus agile dans sa gestion du PTI.

Les priorités d'ici 3 ans

Infrastructures de proximité

- 116,2 M\$ pour les infrastructures communautaires, ce qui inclut la construction du Centre de services de proximité de l'Est et du centre communautaire Simone-Monet-Chartrand, la rénovation de la maison André-Benjamin-Papineau, la réfection de la bibliothèque Germaine-Guèvremont et le développement de l'infrastructure culturelle
- 140,2 M\$ pour la création de nouvelles infrastructures sportives, dont la mise à niveau des terrains de tennis et de basketball et la construction du complexe aquatique
- 110,9 M\$ pour la création d'aménagements de parcs tels que Berthiaume-du-Tremblay et Prévost

Sécurité sur le territoire

- 125,3 M\$ pour de nouvelles infrastructures des services de police et incendie, notamment le poste de police de l'Ouest, la caserne de pompiers 1 ainsi que des ajouts à la flotte et la modernisation d'équipements et de technologies d'information
- 8,6 M\$ pour la mise en place de mesures d'apaisement de la circulation
- 29,9 M\$ pour divers autres projets incluant des mesures de résilience et d'adaptation face aux inondations et une solution d'affaires pour la nouvelle cour municipale de Laval

Amélioration des voies routières

- 67,3 M\$ en réfection et resurfacement afin de maintenir le bon état des chaussées et des trottoirs (par la conservation ou par la reconstruction) et de remettre à neuf des structures routières (ponts, viaducs et ponceaux)
- 201,0 M\$ en circulation (feux de circulation, éclairage au DEL, signalisation, configuration, urbanisation et développement de rues)
- 24,5 M\$ en transport actif, particulièrement pour implanter des mesures préférentielles pour autobus (MPB) le long du boulevard Le Corbusier et pour développer le réseau cyclable

Infrastructures d'eau

- 24,1 M\$ destinés aux projets MAN et StaRRE ainsi qu'aux réservoirs d'eau au cours des 3 prochaines années et près de 863 M\$ à terme, dans le cadre de la mise à niveau d'infrastructures et d'amélioration des processus
- 155,3 M\$ d'investissements en gestion de l'eau, comme la réhabilitation des conduites, le contrôle des surverses, la rénovation des usines de production d'eau potable et des stations d'épuration d'eaux usées

LAVAL SOUHAITE CONTRIBUER À LA CRÉATION D'UN DES PLUS GRANDS REFUGES FAUNIQUES EN MILIEU URBAIN AU QUÉBEC AU REFUGE LA RIVIÈRE-DES-MILLE-ÎLES

Le comité exécutif de la Ville de Laval recommande au conseil municipal de donner son aval à la première étape de la création d'un des plus grands refuges fauniques en milieu urbain au Québec. Pour ce faire, la Ville propose d'inclure 432 lots municipaux, soit 568 hectares d'îles et de lots riverains ou en lien écologique avec la rivière, dans le refuge faunique de la Rivière-des-Mille-Îles. Ces lots, pour la plupart déjà protégés par la réglementation municipale, auront désormais un statut légal reconnu internationalement et pourront compter sur des moyens de protection supplémentaires, notamment assurés par des agents de protection de la faune du ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs (MFFP). Ainsi, leur intégration au refuge contribue à consolider l'objectif de la Ville de protéger 14 % de son territoire.

« Je suis fier de ce pas important vers la réalisation de mon engagement, une grande nouvelle pour les Lavallois. Ces ajouts viendront multiplier par 20 la superficie de cette aire protégée en faisant près du double de la superficie de Central Park. Le refuge abrite près du deux tiers des espèces de la faune québécoise. En protégeant et en connectant ces milieux les uns avec les autres, nous permettrons la survie et la reproduction des centaines d'espèces animales et végétales qui y vivent, en plus d'assurer aux Lavallois un accès enviable au patrimoine naturel. »

— Stéphane Boyer, maire de Laval

« Le refuge faunique de la Rivière-des-Mille-Îles est un site exceptionnel tant du point de vue de la faune que de la flore et représente un milieu d'une très grande biodiversité. Je souligne l'annonce du renouvellement et de la signature des résolutions de la Ville de Laval pour l'ajout de 568 hectares au refuge actuel. Une superficie considérable de protection en terres privées. Il s'agit d'une étape importante et d'un atout de taille dans le projet d'agrandissement du refuge faunique de la Rivière-des-Mille-Îles réalisé par nos biologistes en collaboration avec Éco-Nature. »

— Pierre Dufour, ministre de la Forêt, de la Faune et des Parcs, ministre responsable des régions de l'Abitibi-Témiscamingue et du Nord-du-Québec et député d'Abitibi-Est

Cet agrandissement majeur s'inscrit dans

la poursuite de la mission de conservation et de mise en valeur des milieux naturels par la Ville et dans la foulée de la mise en place de la Trame verte et bleue lavalloise.

Une première étape longuement préparée

C'est l'organisme Éco-Nature, gestionnaire du Parc de la Rivière-des-Mille-Îles, qui a sollicité la Ville de Laval ainsi que 8 autres municipalités riveraines pour protéger de nouveaux territoires au sein du refuge faunique, un projet en cours depuis 2009. L'obtention du statut de refuge faunique permettra une meilleure protection et conservation de ces milieux naturels, entre autres, grâce à la surveillance exercée par les assistants à la protection de la faune d'Éco-Nature et les agents de protection de la faune du MFFP, en plus de préserver certains secteurs pour diverses activités accessibles à la population dans le respect de la faune, des habitats et des écosystèmes.

« Depuis plus de 20 ans, la Ville de Laval appuie, par des gestes concrets, la mission d'Éco-Nature de protéger, de conserver et de mettre en valeur la rivière des Mille Îles et ses affluents. L'ajout de ces îles, rives et milieux humides au refuge faunique en est le plus récent exemple. Toute l'équipe du Parc de la Rivière-des-Mille-Îles se réjouit de cette décision. Les Lavallois peuvent être fiers de l'engagement du maire et de son implication dans ce magnifique projet écologique et récréotouristique, un legs majeur pour les générations futures. »

— Christine Métayer, directrice générale d'Éco-Nature

3 îles incluses dans le projet d'agrandissement

L'intégration au refuge faunique de ces lots de propriété municipale, notamment acquis par la Ville de Laval dans le cadre de sa stratégie d'acquisition des milieux naturels, vient concrétiser la vision de la Trame verte et bleue lavalloise en assurant la protection et la conservation des lots concernés de façon pérenne. Parmi ces lots figurent 2 des plus grandes îles de la rivière des Mille Îles, soit l'île aux Vaches et l'île Saint-Pierre, des milieux naturels exceptionnels acquis par la Ville

en 2020 et maintenant inclus dans le projet d'agrandissement du refuge faunique. L'île Locas, que la Ville est sur le point d'acquérir, sera aussi intégrée au projet une fois les transactions pour son acquisition complétées.

Notons qu'à elles seules, ces 3 îles représentent une superficie de 166 hectares et abritent une riche biodiversité faunique et floristique ayant une grande incidence sur la qualité des habitats au cœur du Parc de la Rivière-des-Mille-Îles.

DU 14 AU 18 FÉVRIER
LES JOURNÉES DE LA
PERSÉVÉRANCE
SCOLAIRE
2022

« Votre persévérance mérite d'être célébrée à tous les jours et soyez certains que je suis fier des efforts que vous déployez. Soyez fier de vous et soyez confiants : vous êtes bons ! »

Angelo
IACONO
Député / M.P. Alfred-Pellan

450-661-4117 • angelo.iacono@parl.gc.ca

PROLONGEMENT DE PROJETS PILOTES PAR QC

VINCENT CADORETTE

Lancés en août dernier, les sept projets pilotes de modernisation du système de consigne québécois répartis dans différentes municipalités se poursuivront donc jusqu'au 31 mars. Cette prolongation est due par le manque de données occasionné par les mois de pandémie. Les nouvelles données recueillies viendront ainsi alimenter davantage les travaux entourant la transition vers un système modernisé. RECYC-QUÉBEC, qui a déjà investi 1,3 M\$ pour la mise sur pied des projets pilotes, soutiendra leur prolongement à hauteur de 175 000 \$.

Les quelques mois d'opération ont

permis de constater la réponse positive des citoyens qui ont participé en grand nombre en rapportant leurs contenants ; plus de 8,5 millions de produits ont en effet été rapportés dans les points de retour et leur excellente qualité a été constatée avec un taux de contamination sous les 3 %. Des mesures concernant l'information aux citoyens et l'expérience client restent toutefois à être peaufinées. À ce sujet, Benoît Charette, ministre de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques mentionne : « Je tiens à remercier les citoyens, les détaillants, les producteurs de boissons et les municipalités du Québec qui ont contribué à cette étape importante devant nous mener vers un système de consigne moderne et élargi. Chaque projet pilote nous apporte son lot d'apprentissages et

de données qui contribueront à l'atteinte d'un objectif global, soit celui de nous doter d'un système de consigne accessible, efficace et performant. »

Écofrais et retard à prévoir

Malgré les bénéfices d'un système automatisé, il y a tout de même des petites coquilles indiquent le rapport émis par RECYC-QUÉBEC. D'une part, les contenants plus difficiles à traiter de manière automatique devraient faire l'objet d'écofrais additionnels, plaide le rapport de mi-parcours, afin de compenser les efforts investis pour les récupérer manuellement. D'autre part, Les contenants constitués de matières combinées, comme les canettes d'aluminium recouvertes d'une pellicule plastique, ou ceux ayant une

dimension excessive ou une forme non conventionnelle sont autant de « contenants problématiques », explique le rapport.

Également, ce rapport indique qu'il sera difficile d'implanter cette opération dans l'entièreté du réseau à temps étant donné que le marché immobilier actuel est en surchauffe. Dès lors, les locaux situés à proximité d'épicerie ou des lieux hautement fréquentés, qui contribuent au succès de la consigne, sont rares, note le document. Une autre problématique associée est que l'usage de dépôt ne semble pas non plus prévu dans les plans d'urbanisme des municipalités, ce qui impliquera d'organiser des consultations publiques pour permettre un changement de zonage, ce qui sera difficile à réaliser d'ici la fin de l'année, soutient le rapport.

Un ras de bol collectif

L'EXIGENCE VACCINALE N'EST PAS AU CŒUR DES PROBLÉMATIQUES LOGISTIQUES D'APPROVISIONNEMENT

Vincent Cadorette

L'obligation vaccinale des camionneurs a créé un tollé auprès de ce groupe. Tout de même, le monde des affaires se questionne si cette mesure ne va pas affecter la chaîne d'approvisionnement perturbée par la pandémie. Le ministre fédéral des transports, Omar Alghabra assure toutefois que cette intervention n'a pas eu d'impact sur le volume de produits traversant la frontière : « le volume n'a pas été affecté, malgré une tempête de neige, malgré un jour férié aux États-Unis ». Le ministre fédéral de l'Industrie, François-Philippe Champagne, est allé plus loin en disant que l'exigence vaccinale était nécessaire pour assurer la résilience de la chaîne d'approvisionnement. « Avec plus de vaccination, nous

pouvons réduire le taux d'infection, le taux d'hospitalisation, nous pouvons réduire l'absentéisme. C'est la raison qui justifie notre décision et la science est de notre côté. », lors d'une conférence de presse tenu en marge d'un sommet organisé par le gouvernement fédéral sur les problèmes d'approvisionnement vécu par le Canada.

Or, avant l'adoption de l'exigence vaccinale, plusieurs représentants des affaires ont interpellé le gouvernement du Canada afin de repousser l'échéance du 15 janvier dernier des camionneurs non vaccinés voulant éviter une quarantaine de 14 jours lorsqu'ils traversent la frontière entre le Canada et les États-Unis. Malgré cette peur ressentie dans le milieu des affaires, actuellement, aucune problématique d'approvisionnement n'a causé par

cette mesure. Dans le secteur de l'alimentation, l'épicier Métro a indiqué la semaine dernière que l'exigence vaccinale n'avait pas aggravé les problèmes de la chaîne d'approvisionnement. « Les prix de transport ont fortement augmenté dans la dernière année, avait dit le président et chef de la direction, Eric La Flèche. Nous avons subi une augmentation immédiate à cause de cette exigence, mais je ne peux pas dire que ça a entraîné des problèmes de livraisons importants pour nous. »

Création d'un groupe de travail

Ce sommet perturbé par des rassemblements exprimant leur ras de bol collectif sur les mesures sanitaires a annoncé la mise sur pied d'un Groupe de travail sur la chaîne d'approvisionnement. Le

groupe a pour objectif de consulter les experts de l'industrie afin de proposer des « actions à entreprendre » pour solidifier la chaîne d'approvisionnement au Canada. Également, Transport Canada mettra sur pied un portail en ligne permettant aux intervenants d'entreprise d'émettre leur avis et commentaire comme autre mesure connexe à cette initiative. Le Fonds national des corridors commerciaux (FNCC) va également lancer un nouvel appel de propositions de 50 millions pour financer des projets dans le but de réduire la congestion de la chaîne d'approvisionnement dans les ports canadiens. « Nous voulons nous assurer que ce dont les Canadiens ont besoin arrive chez eux le plus rapidement possible », a dit M. Alghabra.

CENTRE
D'ASSISTANCE ET
D'ACCOMPAGNEMENT
aux plaintes
CAAP - LAVAL



Bientôt 30 ans
à vos côtés!

Le **CAAP - Laval** est un organisme communautaire, indépendant du Réseau, qui peut vous **aider** dans votre démarche.

**SERVICES GRATUITS
ET CONFIDENTIELS**

Plainte - Réseau de la santé

Vous êtes insatisfait des services reçus ou que vous auriez dû recevoir?

450 662-6022

www.caaplaval.com

Porter plainte:

Pour...

faire...

une
différence!

Des nouvelles mesures d'assouplissement

LA FIN DES MESURES SANITAIRES?



Un retour à la normale ?

Crédit photo : Sebastien Cordat

VINCENT CADORETTE

Le gouvernement du Québec a fait l'annonce le mardi 8 février lors d'une conférence de presse d'une série de mesures d'assouplissements juste à temps pour les rassemblements d'amateurs de football en vue du Super Bowl de dimanche prochain. Effectivement, à partir du 12 février, il y aura plus aucune limite légale pour les rassemblements privés, mais la Santé publique conseille un maximum de 10 personnes ou trois bulles familiales et les restaurants peuvent également ouvrir une table pour 10 personnes ou trois bulles familiales. Dans les CHSLD, toutes les personnes ayant un passeport vaccinal pourront visiter les résidents. Ensuite, à partir du lundi 14 février, la reprise des matchs sportifs tant pour les jeunes que les adultes et l'ouverture des gyms et des spas (une annonce déjà annoncée lors d'une conférence de presse ultérieure). De plus, à partir du 21 février, les commerces pourront rouvrir à 100% de leur capacité. Pour finir, à compter du 28 février, les bars pourront ouvrir à 50% de leur capacité. Les salles de spectacles et les cinémas pourront accueillir le public au maximum de leur capacité et le télétravail ne sera pas obligatoire, mais il deviendra une recommandation.

Certains experts en santé publique expliquent que ces nouvelles mesures d'assouplissement ont été mises afin de satisfaire un ras-le-bol collectif des citoyens du Québec : « le gouvernement doit faire des choix qui auront un impact positif sur la santé mentale et les besoins de socialisation, mais pas trop négatifs sur le nombre de cas. Des rassemblements de 10 personnes dans les maisons, c'est mieux que 200 personnes dans un bar », mentionne Roxanne Borgès Da Silva, professeure à l'École de santé publique de l'Université de Montréal dans une entrevue avec la Presse.

Bilan quotidien

Les 56 nouveaux décès rapportés le mardi 8 février portent la moyenne quotidienne à 38 décès. Malgré ce nombre important de nouveaux décès, la tendance demeure à la baisse avec une diminution de 24% sur une période d'une semaine. Également, il y a une baisse de 45 hospitalisations par rapport à la veille dans le réseau. Aux dernières nouvelles où cet article est écrit, 2380 patients demeurent hospitalisés à cause du virus, dont 178 se trouvent toujours aux soins intensifs. En ce qui a trait à la vaccination, le rythme de la campagne ralentit drastiquement. Le Québec administre présentement moins de 40 000 doses par jour représentant une baisse de 41% depuis une semaine. À l'heure actuelle, 86,3% de la population québécoise a une dose, 81,1% en ont deux et 45,3% disposent des trois doses requises pour une meilleure immunisation contre ce virus.



COMMUNIQUÉ DE PAOLO GALATI

J'aimerais informer mes collègues du Conseil municipal qu'à la suite du débat que nous avons eu lors de la dernière assemblée ordinaire, les conseillers municipaux du Parti Action Laval, dans l'ensemble des communications qui sont payées avec l'argent des contribuables, n'utiliseront dorénavant que les couleurs de la Ville de Laval, le pourpre et le bleu.

Nous en sommes venus à cette décision afin de pleinement respecter la lettre et l'esprit du règlement, sans interprétation.

Mais surtout, nous avons pris cette décision pour respecter les taxes que paient les citoyens lavallois.

Le règlement L-12315, à l'article 8.13 indique que nous pouvons diffuser une publicité avec nos coordonnées et [je cite] : « — un court message dénué de toute partisanerie. »

La partisanerie ne s'arrête pas aux mots utilisés, mais inclut aussi les logos, slogans et couleurs de nos affiliations politiques.

Nous espérons que nos collègues de toutes les autres formations politiques emboîteront le pas et respecteront, comme nous, le règlement et les citoyens.

from the desk of

Paolo Galati / President
WHAMMO MUSIC (A Division of GALATI ENTERTAINMENT GROUP)
Tel: (514) 945-7145
www.jacynthe.ca
PO Box 69 Station Jean Talon, Montreal, Qc, Canada, H1S 2Z1

Vous avez des symptômes de la COVID-19 ?



Isolez-vous



et faites

un test rapide
à la maison.

Pour en savoir plus

[Québec.ca/isolement](https://quebec.ca/isolement)

On continue
de se protéger.

Votre gouvernement

Québec

PLUS DE CONTRIBUTION SANTÉ POUR LES NON-VACCINÉS

VINCENT CADORETTE

Pour une unième fois, une nouvelle phase de déconfinement s'amorce au Québec avec la réouverture des écoles à tous les paliers, une réouverture partielle des restaurateurs, mais aussi des gyms et la reprise des sports pour adulte à partir du 14 février. Également, le gouvernement de François Legault recule sur l'imposition d'une taxe ou contribution santé pour les non vaccinés. L'objectif du gouvernement à travers cette taxe pouvant s'élever jusqu'à 800 \$ était d'inciter les réfractaires à se faire vacciner.

Plusieurs parties prenantes étaient réfractaires à cette initiative. À cet effet, Le directeur national de la santé publique par intérim, le Dr Luc Boileau, avait même refusé d'émettre une recommandation sur cette question, alors que des directeurs régionaux étaient critiques au sujet de cette idée. « Il s'agit d'une mesure économique, et moi, je préfère ne pas commenter les mesures économiques.



Ça ne relève pas de l'expertise de la Santé publique », expliquait le Dr Boileau.

Les réponses fustigent de la part des partis d'opposition.

Dominique Anglade, cheffe de l'opposition officielle accuse François Legault de traiter les Québécois comme « des valises » et de « les avoir niaisés près d'un mois avec « irréfléchi et irresponsable ».

« C'est un gouvernement qui a tenté de faire diversion, qui a tenté de ne pas répondre aux questions alors qu'il avait complètement perdu le contrôle. Ils ont proposé quelque chose qui était irréfléchi et maintenant, ils se rendent compte dans les sondages que ce n'est pas l'idée du siècle », affirme Mme Anglade.

Du côté du Parti Québécois, monsieur Paul St-Pierre Plamondon, accuse le premier

ministre d'avoir lancé dans l'espace public une « bête » et d'avoir été « irrespectueux de l'intelligence des gens » afin de camoufler les mesures sanitaires confuses communiquées pendant le temps des fêtes.

Le chef de Québec Solidaire, Gabriel Nadeau-Dubois, accuse pour sa part François Legault d'avoir inventé une « patente à gosse » avec sa contribution santé et de gouverner le Québec sur la base de « son humeur du jour » et des « coups de tête ».

Au premier jour de la rentrée parlementaire de 2022, les partis d'oppositions craignent que ce changement de décision mine la confiance de la population québécoise envers les mesures sanitaires mises en place actuellement. « Ce n'est pas normal qu'au Québec, on soit parmi les juridictions au monde qui sont les plus confinés, alors qu'on est les plus vaccinés, et le minimum est de cesser de jouer avec les émotions des gens [...] et d'arriver avec un plan rigoureux de déconfinement », affirme le chef du PQ Paul St-Pierre Plamondon.

POUR FAIRE CONNAITRE VOTRE COMMERCES ET VOS SERVICES

LA VOIX

St-François & Duvernay Est

UN JOURNAL AU SERVICE DE VOTRE COMMUNAUTÉ

LE SEUL VRAIMENT LOCAL

10,000 COPIES PAPIER À CHAQUE MOIS

LIVRÉ PORTE-À-PORTE MAISONS ET COMMERCES

LE SEUL LIVRÉ AUX RÉSIDENCES DU QUARTIER!



PUBLICITE@STELE-MEDIAS.COM • 514-570-1855



LA VOIX
St-François & Duvernay Est



#1-1400 rue Ouimet
Montréal, Qc, H4L 3R1
Tél.: 514-736-1133
redaction@stele-medias.com
publicite@stele-medias.com
administration@stele-medias.com

Président: Pascal Richard
Vice-Présidente / Finances: San Lu Ly
Vice-Président / TI: Sylvain Nadeau
Édition: Pascal Richard
Collaborateurs: Martin C. Barry,
Frederick Harding, Vincent Cadorette

Conseil juridique: Ariël T. Roy
Conseil comptable: Cianci & Associés
Production: Pascal Richard
Ventes: Pascal Richard
Publié par: STELE • Médias, Communications,
et Relations Publiques inc.

NOTRE IMPRIMEUR UTILISE DU PAPIER RECYCLÉ DE SOURCES RESPONSABLES ET EST AUDITÉ ANNUELLEMENT PAR FSC.

Impression



Distribution



Certification



Accès web de



Le Journal La Voix de St-François de Laval est distribué à 20,000 lecteurs chaque mois. Toute reproduction des annonces ou informations, en tout ou en partie, de façon officielle ou déguisée, est interdite sans la permission écrite de l'éditeur. Stele Médias Inc ne se tient pas responsable des erreurs typographiques pouvant survenir dans les textes publicitaires mais s'engage à reproduire uniquement la partie du texte où se trouve l'erreur. La responsabilité du journal et/ou de l'éditeur ne dépassera en aucun cas le montant de l'annonce. Les articles publiés expriment l'opinion de leurs auteurs, mais pas nécessairement celle de la direction. Dépôt légal aux bibliothèques nationales du Québec et du Canada.

Faith

DON'T QUIT

DON'T QUIT!

The most common cause of failure is quitting.

There's a basic motivational theme: It's always too soon to quit! That idea can be questioned at some stage in certain businesses and relationships, but the basic point is sound in general. Robert Service, the Canadian poet, has this verse in his poem

THE QUITTER:

"It's easy to cry that you're beaten — and die;
It's easy to crawfish and crawl;
But to fight and to fight when hope's out of sight —
Why, that's the best game of them all!
And though you come out of each grueling bout,
All broken and beaten and scarred,
Just have one more try — it's dead easy to die,
It's the keeping-on-living that's hard."

On April 23rd., 1910, former President Theodore Roosevelt gave this speech in Paris at the Sorbonne, to 2,000 people, including politicians, civic leaders, the military, and some 900 students, to huge acclaim. This part of that speech has been shared down through the years:

"It is not the critic who counts; nor the man who points out how the strong man stumbles, or where the doer of deeds could have done them better. The credit belongs to the man who is actually in the arena, whose face is marred by dust, and sweat and blood; who strives valiantly; who errs, who comes short again and again, because there is no effort without error and shortcoming; but who does actually strive to do the deeds; who knows great enthusiasms, the great devotions; who spends himself in a worthy cause; who at the best knows in the end the triumph of high achievement, and who at the worst, if he fails, at least fails while daring greatly, so that his place shall never be with those cold and timid souls who neither know victory nor defeat."

Winston Churchill, a giant of the 20th. century, knew full well the battles in the arena. His tenacious spirit energized the people of Great Britain when facing seeming defeat in World War II. He passionately stated to the British people on June 4th., 1940: "Even though large tracts of Europe and many old and famous States have fallen or may fall into the grip of the Gestapo and all the odious apparatus of Nazi rule, we shall not flag or fail. We shall go on to the end. We shall fight in France, we shall fight on the seas and oceans, we shall fight with growing confidence and growing strength in the air, we shall defend our island, whatever the cost may be. We shall fight on the beaches, we shall fight on the landing grounds, we shall fight in the fields and in the streets, we shall fight in the hills; we shall never surrender,"

On Oct.29th,1941 Churchill spoke at his old school Harrow, and challenged the students with this oft quoted line: "Never give in. Never give in. Never, never, never, never--in nothing, great or small, large or petty--never give in, except to convictions of honor and good sense. Never yield to force. Never yield to the apparently overwhelming might of the enemy."

All of these men, Robert Service, Theodore Roosevelt, Winston Churchill, faced seemingly insurmountable challenges and they could have quit their tasks. These "men of greatness" were motivated and sustained by their firm belief in themselves, in their cause, and faith in a Supreme Being guiding them. One of my mentors captured this attitude in this verse:

"When faced with a mountain I will not quit.
I will keep on striving
Until I find a way through, climb over, or tunnel underneath
Or simply stay and turn the mountain into a gold mine.
With God's help."

We have the example of the Apostle Paul who faced incredible hardships when striving to change the ancient world, being left for dead. He stated his confidence in his letter to the church at Rome: "All things work together for good to those who love the Lord, and who are called according to His purpose...In all these things we are more than conquerors through him whose love strengthens us." That same energizing passion runs through great men and women of every faith background and can be ours to face our own particular challenges.

**Dr. Brian M. Gazzard, a resident of the town,
is a personal development consultant.**

**bmgazzard@hotmail.com
5114-961-8317**



T.M.R. LE MANOIR
25 Glengarry
Appartements 3,5 & 4,5
Large, modern,
Pool and heat.

V.M.R. LE MANOIR
25 Glengarry
Appartements 3,5 & 4,5
Larges, modernes,
Piscine et chauffage.

514-735-4302 Ext 213
Pager: 514-230-7982
www.hsprop.com

Do you have COVID-19 symptoms?



Self-isolate



and take an at-home rapid test.

To learn more

Quebec.ca/selfisolating

Let's continue to protect ourselves.

Votre
gouvernement

Québec

L'équipe en immobilier la plus présente du quartier!

+ de 2500 propriétés vendues*

* Source CIGM



Michel Béland
Courtier immobilier

Alexandre Béland
Courtier immobilier

Mathieu Béland
Courtier immobilier

450 665-4000



VENDU en 6 jours

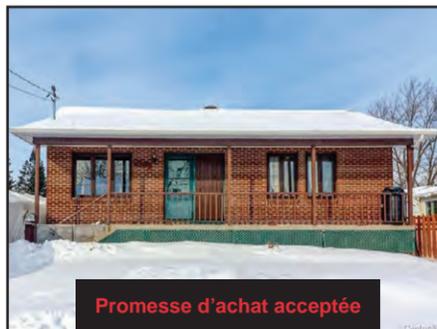
ST-FRANÇOIS

Maison détachée, grand garage. 2 CAC à l'étage + 1 SDB. Au s-sol; SFM ainsi qu'une salle de lavage. Ensoleillée. Terrain clôturé et, à l'arrière, un grand balcon de béton.
ALEXANDRE BÉLAND 450-665-7000
PRIX DEMANDÉ 399,900\$



ST-FRANÇOIS

Maison 4 CAC + 1 SDB. Modèle "unique en son genre" Vie de quartier familiale. Terrain clôturé et paysagé avec remise et balcon. Occupation idéale 1 juillet 2022.
ALEXANDRE BÉLAND 450-665-7000
PRIX DEMANDÉ 359,000\$



Promesse d'achat acceptée

ST-FRANÇOIS

Maison 4 CAC + 2 SDB. Située dans un secteur familial à proximité de 2 écoles primaires et parc. Une extension 22px9p a été faite en 2013 permettant une vraie SAM.
ALEXANDRE BÉLAND 450-665-7000
PRIX DEMANDÉ 449,000\$



DUVERNAY EST

Maison 2 CAC + possibilité 3e CAC s-sol. Terrain clôturé, piscine HT chauffée, stationnement de façade menant au garage en béton. À pied d'une école primaire & parc.
ALEXANDRE BÉLAND 450-665-7000
PRIX DEMANDÉ 499,000\$



VENDU

ST-FRANÇOIS

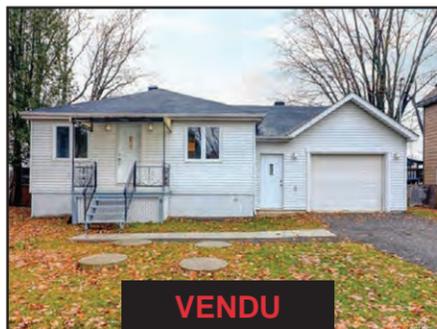
Grande maison de pierre avec un style unique de 8 CAC + avec garage. Vue panoramique sur la Rivière des Prairies: Navigable. Maison principale et 2 Logements. 3 Foyers.
MICHEL BÉLAND 514-234-4000
PRIX DEMANDÉ 949,000\$



Promesse d'achat acceptée

ST-FRANÇOIS

Aucun voisin arrière et clôturée par haie de cèdres mature. CUI complètement restaurée & SDB au goût du jour. 3 CAC, 1 SDB et une salle d'eau.
ALEXANDRE BÉLAND 450-665-7000
PRIX DEMANDÉ 399,000\$



VENDU

ST-FRANÇOIS

Bord de l'eau NAVIGABLE (non inondable) "Libre immédiatement" 1 CAC + immense garage 23x17. Terrain clôturé. Superbe vue Rivière-des-Mille-Îles, coucher soleil.
ALEXANDRE BÉLAND 450-665-7000
PRIX DEMANDÉ 369,900\$



FABREVILLE

Propriété 54' x 34' irr + garage situé sur terrain offrant très grande galerie et piscine HT au sel. 5 CAC + 2 SDB. Cuisine de belle dimension, grand îlot central.
MATHIEU BÉLAND 514-775-4005
PRIX DEMANDÉ 589,900\$

ARTTRAM

Jean Vaucher



ARTISTE DE LA SEMAINE / THIS WEEK'S ARTIST

« Northern Lake »

Aquarelle
11" X 15"

arttram.org

Commandité par - sponsored by

